autres ou à leurs brûlures. Le chiffre, indiqué par les plus récentes dépêches, de 1,000 victimes, sur 1,600 passagers, n'a donc, hélas! rien d'invraisemblable.

Après la catastrophe, le capitaine et le pilote du steamer ont été mis en état d'arrestation, puis transportés à l'hôpital.

On a retrouvé jusqu'ici 447 corps.

La consternation est générale à New-York.

Sauvetage héroïque

New-York, 16 juin. — On mande de New-York au *Morning Post* que pendant la catastrophe du *Général Slocum*, on a vu un homme gigantesque debout sur la roue à aubes, jeter successivement 28 enfants dans un filet que tenaient des sauveteurs à bord d'une embarcation, jusqu'à ce que tout à coup il tomba en arrière au milieu des flammes.

L'enquête

New-York, 16 juin. — Une enquête approfondie sera faite sur les circonstances qui ont accompagné la catastrophe du *Général-Slocum*.

Un membre de l'équipage seulement a péri, les autres ont été arrêtés.

On a recueilli 485 cadavres. Plusieurs sont complètement carbonisés et méconnaissables.

Le coroner, après avoir procédé à l'interrogatoire de plusieurs témoins, a communiqué cette note :

Le feu a pris naissance à tribord avant, dans le compartiment où étaient emmagasinés de l'huile, de la peinture, des cordages et autres matières très inflammables.

L'alarme fut donnée rapidement, mais quand on voulut se servir des seaux d'incendie, l'eau fit défaut et l'équipage fut incapable d'empêcher la panique.

Les propriétaires des équipages, afin de s'exonérer de toutes responsabilités, devront prouver qu'il s'est produit une combustion spontanée.

Les condoléances du Président de la République

M. Loubet a adressé, jeudi matin, à M. Roosevelt, un télégramme de condoléance, à l'occasion de la catastrophe du vapeur *Général-Slocum*.

La Guerre entre la Russie et le Japon

LES OPÉRATIONS SUR MER

La flotte de Vladivostock aurait tiré sur un navire américain

Séoul, 16 juin. — La flotte russe de Vladivostok a tiré ce matin, à cinq heures, sur un navire marchand qui se trouvait tout près d'une petite île, à trois heures de distance de Simonosaki.

On craint que ce navire soit un vaisseau américain, *Le Chio*, qui a quitté Fusan la nuit dernière. M. Hayashi, le ministre du Japon en Corée, est à bord de ce vaisseau, en route pour le Japon.

On croit que la flotte de Vladivostok essaie d'opérer sa jonction avec celle de Port-Arthur. Cela sera presque impossible, étant données les difficultés du passage des détroits de Corée.

Bruit de la capture de trois navires de guerre russes

Cologne, 16 juin. — Je vous transmets, sous les plus formelles réserves, la dépêche suivante que publie la *Gazette de Cologne* :

« Tokio, 16 juin. — Après un combat dans la passe de Feou-Chima, île Tsou, trois navires de guerre russes, représentant peut-être l'escadre de Vladivostok, ont été capturés par l'amiral Kami-Moura ».

DEUX TRANSPORTS JAPONAIS COULÉS

Tokio, 16 juin, midi. — Il est indubitable que les transports *Sadosmaru* et *Hitachismaru* ont été coulés. Cent cinquante-trois survivants du *Sadosmaru* sont arrivés à Kokura. Trois cent quatre-vingt-trois survivants du *Hitachismaru* sont arrivés à Moji. Les détails manquent.

Tokio, 16 juin, 5 heures soir. — Les survivants du *Sadosmaru* et du *Hitachismaru* disent que les transports ont été coulés au moyen de torpilles.

SUR TERRE

Combats à Kai-Tchéou et à Port-Arthur

Niou-Tchouang, 16 juin, 3 heures, matin. — On a entendu distinctement le bruit de la canonnade dans la direction de Kai-Tchéou depuis dix heures du soir. Deux batteries d'artillerie sont passées à toute vitesse à travers la ville à minuit.

On dit que la seconde division de l'armée du général Kuroki se dirigera cet après-midi vers Kai-Tchéou dans le but de prendre les Russes à revers.

On assure que les forces russes dans le voisinage de Kai-Tchéou sont fixées, la moitié à Kai-Tchéou, l'autre moitié à 55 li à l'Est. Le total de ces troupes est de 35,000 hommes y compris 600 cosaques.

Le bruit court qu'on s'est battu à Port-Arthur, presque dans la ville.

La bataille de Oua-Fan-Gou

Saint-Pétersbourg, 16 juin. — Le général Kouropatkine a adressé à l'empereur un télégramme contenant le récit des opérations qui ont eu lieu à la suite de la bataille de Oua-Fan-Gou, dans la nuit du 14 au 15 juin et le matin du 15 juin.

Les Russes ayant tourné le flanc droit des Japonais, ceux-ci réussirent à déborder l'aile droite des Russes à Ta-fang-chen et Liéou-Kia-Kéou au nord de Feou-Tchéou. Le général Stackelberg a fait alors appeler ses réserves.

Le télégramme n'indique pas le résultat de ce combat. Les forces japonaises sont évaluées à trois divisions.

Bruit d'une victoire japonaise

Londres, 16 juin. — Le correspondant du *Daily Chronicle* à Tokio, télégraphie à la date d'hier :

« Les Japonais ont remporté une importante victoire près de Feu-Tchéou. Ils ont défait 7,000 Russes qui ont eu 1,000 des leurs tués ou blessés. Les Japonais ont capturé de nombreux canons et une grande quantité de munitions.

N.-B. — Il s'agit évidemment du combat du 14, à Vafangou, dont Feu-Tchéou est peu éloigné.

Pertes des deux côtés

Suivant une dépêche de Tokio, 16, les Russes auraient perdu 500 tués, 300 prisonniers et 14 canons, les 14 et 15 juin, près de Kia-Fan-Tien.

Les pertes japonaises sont de 1,000 hommes.

SÉNAT

Séance du 16 mai 1904

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Falliéres.

Les accidents de travail

Le Sénat continue la discussion des propositions de loi modifiant la loi du 9 avril 1898, sur les accidents du travail. Le débat s'ouvre de nouveau sur la question de l'indemnité en cas d'incapacité temporaire.

Il s'agit de décider quelle devra être la durée minima de l'incapacité de travail pour que l'ouvrier ait droit à l'indemnité dès le premier jour qui suit l'accident.

Sur la proposition de M. Expert-Bezançon, le Sénat arrête que l'indemnité sera due à partir du premier jour si l'incapacité de travail a duré plus de 10 jours.

On discute ensuite sur la question du paiement des honoraires du médecin et du pharmacien, et, après un long débat, le Sénat décide par 146 voix contre 126, que les frais médicaux et pharmaceutiques seront fixés conformément aux tarifs ouvriers ou aux usages locaux, au lieu de l'être conformément aux tarifs de l'assistance médicale gratuite comme le demandait la Commission.

La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 6 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Jeudi, 16 juin 1904

Séance du matin

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Etienne, vice-président.

LES ENFANTS ASSISTÉS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi adopté par le Sénat, relatif aux enfants assistés. Les articles 6 à 44 sont adoptés.

M. L'abbé Lemire signale une innovation qui lui paraît excellente, c'est la première fois qu'on fait usage des deniers publics pour la création de dots de mariage. Un grand nombre d'œuvres privées avaient organisé ces dots, mais il est intéressant de voir l'administration le faire à son tour. Il y aura d'autant plus de générosités pour l'Assistance Publique qu'on saura, à l'avenir, que ces générosités serviront à des dots de mariage qui pourront être données en argent ou en habits. (Applaudissements.)

M. Laurent, *Commissaire du gouvernement*. — L'article 45 impose, à l'Etat, une augmentation considérable de sa participation aux dépenses. Pour le Budget de 1905, il faut compter sur une augmentation minima de 5 millions.

M. Doumer, *Président de la Commission du Budget*. — La Commission a jugé qu'il était difficile d'admettre, alors que la loi imposait aux départements des dépenses grandissantes, que l'Etat ne prît pas sa part des dépenses. (Très bien! très bien!) Sur les 45 millions en disponibilité, on pourra certainement trouver les 5 millions nécessaires au Budget de 1905.

Les articles 45 à 54 sont adoptés. Les derniers articles, et l'ensemble du projet sont adoptés.

La Chambre adopte ensuite le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'éducation des pupilles de l'Assistance Publique difficiles ou vicieux.

La séance est levée à onze heures vingt-cinq, et renvoyée à deux heures.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à deux heures sous la présidence de M. Brisson. La Chambre est très animée. M. Combes confère à l'extrême gauche avec les socialistes.

Le cas de M. Michel Lagrave

L'INTERPELLATION FERRETTE

M. Ferrette demande à interpeller le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre à l'égard des fonctionnaires du ministère du commerce qu'il a dénoncés comme ayant commis le délit de corruption.

La Commission d'enquête et le gouvernement demandent l'ajournement de la discussion jusqu'à ce que la première ait déposé son rapport.

M. Ferrette dit qu'il est urgent de discuter son interpellation. Il proclame que M. Lagrave, M. Chabert et M. Mascuraud ont été les pourvoyeurs de la majorité gouvernementale.

M. Georges Berry s'étonne que les journaux amis ont été si bien renseignés.

M. Rouanet. — Mais nous nous sommes renseignés aux mêmes sources que M. Grosjean.

M. Georges Berry ajoute qu'en communiquant des documents, qui auraient dû être secrets, à ces journaux, le gouvernement a fait du brigandage politique. (Tumulte).

Le Président. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. Georges Berry se demande pourquoi M. le président du Conseil n'a pas sévi contre M. Lagrave. Il rappelle les déclarations faites au sujet de ce dernier par M. Combes. Néanmoins, dit-il, on l'a envoyé à Saint-Louis, aux appointements de 50.000 fr. par an.

Le Comité Mascuraud

M. Georges Berry parle du comité Mascuraud, de ses influences et du rôle qu'il joue dans cette affaire. A côté de ce comité il s'en est fondé un autre qui vend les croix et les décorations. Il en vend même tenement qu'il n'y en a plus. (Rires).

Ce comité a été formé par M. Lagrave. M. Chabert a dit qu'il n'était pas un homme politique mais un homme d'affaires, et qu'il avait apporté 100.000 francs au comité Mascuraud.

Beaucoup de commerçants m'ont déclaré qu'ils étaient obligés de verser 10 à 20.000 francs, au comité Mascuraud s'ils voulaient être décorés. Ce n'est pas M. Trouillot qui est ministre du Commerce, c'est M. Mascuraud. (Rires et applaudissements).

J'ai vu, au ministère de l'Instruction publique, M. Gréard attendre deux heures alors que M. Mascuraud, à peine arrivé, était reçu immédiatement.

M. Gauthier de Clagny estime qu'en présence des déclarations de la commission, il y aurait mauvaise grâce à insister pour la discussion immédiate. Un intérêt politique supérieur avait obligé M. Combes à garder le silence pendant dix-huit mois, l'intérêt ministériel l'a délié de ce silence.

L'ajournement réclamé par M. Flandin est ordonné.

Les services postaux et télégraphiques internationaux

La Chambre adopte un projet de loi portant approbation d'un arrangement ayant pour objet le usage des mandats-poste entre la France et la Russie.

L'ordre du jour appelle le projet de loi approuvant la prorogation des conventions entre la France, la Belgique et les Pays-Bas pour la transmission des télégrammes.

M. Plichon demande au gouvernement d'engager avec les Belges une nouvelle convention à l'effet d'obtenir pour les populations voisines de la frontière, un tarif réduit au point de vue des taxes télégraphiques.

M. Bérard, *sous-secrétaire d'Etat*. — La taxe intérieure de 5 centimes par mot n'est pas même rémunératrice et M. Plichon se trompe quand il croit qu'il y a des taxes de faveur sur la frontière. Il fait sans doute allusion à la Suisse. Or, depuis la convention de 1881, la taxe entre la Suisse et la France est fixée à 12 centimes et demi.

M. Plichon. — Je demande au gouvernement un engagement ferme. S'il ne le peut, qu'il donne ses raisons.

Le sous-secrétaire d'Etat. — La taxe de 5 centimes entre la Belgique et la France ne serait pas rémunératrice. Pour le moment, on ne peut pas faire l'amélioration dont parle M. Plichon.

M. Plichon prend acte de la promesse d'étudier pour l'avenir une amélioration.

Le projet de loi est adopté.

LA LOI MILITAIRE

La Chambre reprend la discussion de la loi militaire.

L'indemnité aux soutiens de famille

M. Roger-Ballu sur l'art. 20, demande que l'allocation de 0 fr. 75 pour les familles des soutiens indispensables ne soit pas uniforme, mais puisse être portée suivant le cas, à 1 fr. 50.

L'amendement n'est pas adopté.

M. Sirejjol demande que la somme des allocations attribuées aux familles, soit tout entière à la charge de l'Etat. La situation de la plupart des communes ne leur permet pas de supporter cette nouvelle charge.

M. le Ministre des Finances proteste.

L'amendement Sirejjol est repoussé par 257 voix contre 253.

M. Bouveri demande que la contribution de l'Etat soit portée à 85 p.c., en laissant 15 p.c. à la charge du département. Les communes seraient donc exonérées du 10 p. c. que leur impose la loi. *Adopté* par 267 voix contre 239.

L'ensemble de l'article 20 est réservé.

L'article 21 concernant le droit de sursis d'un frère qui a un frère aîné sous les drapeaux est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi matin. Demain, vendredi, à 2 heures, séance d'interpellations. La séance est levée à 6 heures 35.

L'excursion du Collège de Roubaix

Namur. — Les bords de la Meuse. — Dinant. — L'abbaye de Maredsous

(De notre envoyé spécial)

Nous revenons enchanté de l'excursion, trop rapide sans doute, mais si intéressante et si agréable qu'avait combinée pour les élèves du Collège de Roubaix, leurs parents et leurs amis, M. l'abbé Dessaint, l'excellent organisateur de ces voyages annuels. L'excursion du 16 juin 1904, qui était la dixième de la série, laissera un souvenir ineffaçable dans l'esprit de tous ceux qui ont eu le plaisir d'y assister.

Namur, Dinant, les bords de la Meuse, quel but de voyage plus captivant! Aussi les excursionnistes étaient cette année, très nombreux, 455 exactement, autant que pour le voyage de Hollande qui fit le maximum en 1901. Et pourtant, le Collège avait déjà fait la même excursion en 1895. A cette époque, il est vrai, on s'était rendu à Namur par Maubeuge et Charleroi et l'on était revenu par la même route. En dix ans, l'on acquiert de l'expérience et, surtout, on obtient plus de facilités des Compagnies de chemin de fer. Ainsi, c'est grâce à l'obligeance de la Compagnie de l'Etat Belge que M. l'abbé Dessaint a obtenu que le train spécial d'excursion nous fît faire un voyage circulaire. C'était un agrément que les voyageurs de 1895 n'avaient pas connu.

Le départ

Quatre heures et demie. Nous partons dans 20 minutes. Le train spécial, un magnifique train belge à couloirs, nous attend en gare de Roubaix. Depuis longtemps déjà il fait grand jour. Le ciel est quelque peu maussade, tout barbouillé de nuages qui ne disent rien de bon et il est utile de se munir d'un parapluie qui, après tout, s'il fait beau, pourra servir d'ombrelle.

La rue de la Gare est sillonnée de voyageurs, élèves, professeurs et amateurs qui s'empressent de gagner la gare où l'animation est très intense. Avec beaucoup d'ordre tout le monde prend place dans les compartiments. Beaucoup d'excursionnistes ont encore les yeux gros de sommeil. Dame, c'est qu'on ne se lève pas tous les jours à quatre heures du matin!

De Roubaix à Namur

4 heures 50. Le train spécial s'ébranle dans la direction de Tourcoing, où il fait un premier arrêt d'une *minute seulement*. Nous stoppons encore à Mouscron et à Courtrai, puis en route à toute vapeur vers Bruxelles. Un guide très luxueux et tout plein de renseignements instructifs et intéressants, initie le voyageur aux curiosités de tout ordre des pays qu'il traverse. Ce n'est pas seulement un voyage d'agrément que font les élèves du Collège, car ils en reviennent toujours plus instruits. Bonne façon d'appliquer ces deux mots d'Horace : *utile dulci!*

Nous traversons les grasses campagnes de la Flandre; partout les champs de blé ou de lin ondulent sous le vent léger. Il ne manque qu'un rayon de soleil. Le spectacle ne manque pas de charme. Deux arrêts encore à Audenarde et à Denderleeuw et nous voici aux portes de Bruxelles. Mais nous n'allons pas plus loin que la gare du quartier Léopold et, laissant à droite, la capitale, — que beaucoup voudraient voir, — nous prenons la ligne de Namur. A ce moment, nous sommes en vue de la plaine de Waterloo et notre guide nous donne à lire la belle page qu'Henri Houssaye a consacrée à la gloire du « carré héroïque ». Nous *donnons* un souvenir ému à la mémoire des milliers de braves qui sont tombés là pour l'honneur de la France.

De Bruxelles à Namur, le train ne s'arrête qu'une fois, à Ottignies; il n'a pas de temps à perdre et en trois heures et demie, il a franchi les 166 kilomètres qui séparent Roubaix de Namur. A huit heures 20, nous arrivons à destination avec un retard de cinq minutes.

De Namur à Dinant en bateau à vapeur

Le programme de l'excursion ne comporte pas de visite de Namur; nous avons mieux à voir. En toute hâte, prenant, toutefois, le temps d'acheter une collection de cartes-postales de la ville, — comme c'est le devoir de tout bon touriste, — nous gagnons les rives de la Meuse, à l'extrémité de la rue du Pont, où nous attend le bateau à vapeur *Le Namur Touriste* spécialement affrété à notre intention. Mais il n'est pas suffisant pour contenir tous les voyageurs et la plupart des élèves doivent prendre place, avec leurs professeurs, sur le bateau qui fait le service régulier de Namur à Dinant.

A neuf heures, tout le monde a pris place sur l'une ou l'autre embarcation et le signal du départ est donné. A ce moment, le temps semble se chagriner; il tombe une pluie fine qui nous fait penser à nos parapluies. La journée va-t-elle être gâtée? Vaines craintes! Au bout de quelques minutes, la pluie a cessé et nous quittons Namur, saluant une section de petits chasseurs qui passe sur le pont, d'une vibrante *Brabançonne*.

Au point de départ, la Meuse a une largeur de 190 mètres. Tandis que le *Namur-Touriste* s'éloigne, nous pouvons admirer à loisir les hauteurs qui couronnent la ville, la citadelle démantelée et le casino qui se profile à une grande hauteur. Après être passés sous le vieux pont de Jambes nous arrivons dans la première des six écluses que nous rencontrerons jusqu'à Dinant. Nous n'y restons que dix minutes à peine et nous ne tardons pas à reprendre notre course. Après le faubourg de la Plante, voici un long flot tout verdoyant, puis la commune de Wepion et le château d'Amay. Puis ce sont, à droite et à gauche, d'imposantes masses de roches qui surplombent le fleuve et abritent de délicieuses villas, cottages ou châteaux, jetés là dans le plus beau des décors. Comment rendre la beauté de ce spectacle qui soulève des cris d'admiration? Et le coup d'œil change à tout instant : ici c'est une riante colline, là, des masses sombres de forêts à perte de vue, plus loin, d'admirables prairies.

Nous laissons ainsi à droite et à gauche le charmant village de Dave, Taillfer, situé à l'entrée de la pittoresque vallée appelée « Le Fonds de Lustin », Profondeville, qui a des souvenirs historiques très anciens. Après Lustin et Rivière, nous sommes à 15 kilomètres de Dinant, au milieu de l'excursion en bateau. Les écluses se succèdent et l'on profite de l'arrêt quelquefois un peu long qu'elles provoquent pour aller, à la buvette du bateau, crayonner quelques mots sur des cartes-postales qu'on jettera tout à l'heure à la poste, à Dinant.

A Godinne, nous contemplons les collines d'Annevoie, qui sont les points les plus élevés de la contrée. La Meuse fait des méandres fort capricieux; à un brusque détour, voici à gauche la Roche blanche, masse calcaire fort escarpée et Yvoir avec son vieux château. Le train de Namur à Dinant suit constamment le fleuve; parfois nous le voyons s'engager dans un long tunnel, ou en sortir, ce spectacle amuse beaucoup le voyageur.

Entre deux ponts immenses jetés sur la Meuse, le premier pour les piétons, l'autre pour le chemin de fer, nous voyons les masses imposantes de roc : c'est tout ce qui reste d'un château fort célèbre... il y a longtemps, sous le nom peu poétique de Poilvache.

Au pied de ces ruines s'étend le village de Houx. Nous ne sommes plus loin de notre but, à cinq kilomètres environ. Voici, à droite, Bouvignes qui possède les ruines célèbres de l'ancien château de Crèvecœur sur un rocher à pic.

Bientôt, nos jumelles nous font découvrir la citadelle de Dinant perchée dans un nid d'aigle et le gentil clocher de l'église qu'elle surplombe. A midi et quart nous débarquons avec précipitation, car nous avons besoin de nous dégourdir les jambes et, surtout, nous nous apercevons que la Meuse nous a ouvert l'appétit!

A Dinant

Un quart d'heure après, tout le monde est installé à l'Hôtel des Familles, à des tables placées dans la cour, où le potage est déjà servi, car nous sommes un peu en retard. On fait honneur, grand honneur, cela va sans dire, à l'excellent dîner qui nous a été préparé. Le soleil a consenti à ne plus nous bouder et le voici qui vient faire étinceler la blancheur des nappes. Il chauffe même terriblement; une bonne raison pour ne pas rester à table longtemps. Nous n'avons pas, d'ailleurs, beaucoup de temps à dépenser à Dinant et nous devons nous hâter, si nous voulons faire connaissance avec la coquette petite ville.

Les intrépides, ceux qui ont des jarrets d'acier, — et ils sont nombreux, — entreprennent l'ascension de la citadelle. Il n'y a pas moins de 408 marches à gravir et les premiers escaliers montent à pic! Avec un peu de courage, on arrive tout de même en haut et là on ne regrette pas sa peine. Le spectacle dont on y jouit est tout simplement admirable. D'autres excursionnistes préfèrent se rendre dans des sites voisins très pittoresques, le fonds de *Leffe ou la roche Bayart*.

Mais le temps passe et après une visite aux principales rues de la ville et une courte station chez les marchands de « couques », la spécialité de l'endroit, il faut gagner la gare où nous attend notre train spécial qui a fait à vide le trajet de Namur à Dinant.

A trois heures, le signal du départ est donné pour Denée-Maredsous où nous allons visiter la magnifique abbaye des Bénédictins.

L'abbaye de Maredsous

Délicieux voyage d'une demi-heure dans un site admirable. Après avoir longé la Meuse, nous entrons dans la vallée de la Molignée, vraie gorge pyrénéenne aux aspects variés, et nous apercevons les ruines intéressantes du château de Montaigle. A 3 heures 25, nous descendons à la petite gare de Denée-Maredsous et, de suite, nous apercevons, sur la hauteur, la moderne abbaye surplombant la station. Un quart d'heure de marche sous bois et nous y voici. Nous n'entreprendrons pas de décrire ce majestueux ensemble de constructions en calcaire bleu qui en impose au touriste.

Nous arrivons juste à temps pour l'office des vêpres, auquel nous assistons dans la magnifique église abbatiale. Le chant grégorien exécuté par les religieux, est très impressionnant. L'office est présidé par un Roubaisien, ancien élève du Collège, Dom Simon Vaillant.

Après la cérémonie, les pères bénédictins veulent bien nous faire visiter en détail l'abbaye et l'école abbatiale qui y est annexée. La salle capitulaire et la bibliothèque surtout, retiennent notre attention. Avec une simplicité charmante, les religieux offrent à leurs visiteurs des fruits, des gâteaux et des rafraîchissements. Aimable attention dont on les remercie par un vivat.

Le retour

L'heure du retour approche et à 5 heures et demie, il nous faut, à notre plus grand regret, quitter ce pays enchanteur. Le train spécial gagne aussitôt Charleroi par Tamines, et ensuite Mons, Tournai et Mouscron, avec quelques arrêts peu importants, sauf à Mons, où nous posons un quart d'heure. Les pays noirs du bassin du Centre et du Borinage, que nous traversons, sont en pleine activité et ils intéressent particulièrement le touriste.

Après un quart d'heure d'arrêt pour la visite de la douane, à Tourcoing, nous arrivons en gare de Roubaix, à 10 heures 45, un peu fatigués de ce long voyage, mais tout pleins de reconnaissance pour ceux qui ont su nous le ménager si agréable et si instructif à la fois.

F. O.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, jeudi, 16 juin 1904.

2 heures soir, 20° au-dessus de zéro, 765, variable.
5 heures soir, 20° au-dessus de zéro, 765, variable.
9 heures soir, 18° au-dessus de zéro, 765, variable.

Vendredi, 17 juin 1904.

Minuit, 15° au-dessus de zéro, 766, variable.
2 heures matin, 16° au-dessus de zéro, 766, variable.

LE COMMERCE ANGLO-FRANÇAIS

L'importation en Angleterre des articles pour vêtements

Dans un rapport très documenté du consul de France à Londres sur le commerce de l'Angleterre en 1903, nous trouvons les intéressantes considérations suivantes sur l'importation des produits français se rapportant au vêtement :

Articles dus au bon goût des industriels, des ouvrières et des ouvriers français et destinés à l'habillement féminin, (Moyenne annuelle ; plus de 500 millions de francs. En diminution durant 1903.)

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET LE JAPON

GRAVE DÉFAITE DES RUSSES

Saint-Pétersbourg, 16 juin, 9 heures soir. — Les Japonais, ayant reçu des renforts considérables, ont tourné le flanc droit des Russes qui ont dû se replier. *(Havas).*

Pertes considérables

Saint-Pétersbourg, 16 juin. — Une dépêche du général Stackelberg confirme la retraite des Russes. « Je fus contraint, dit-il, à battre en retraite par trois routes dans la direction du Nord. Les pertes sont grandes, mais encore incomplètement connues. Les troisième et quatrième batteries de la 1re brigade d'artillerie, ont été criblées par les engins japonais. Sur 16 canons, 13 furent complètement détériorés et abandonnés. »

Héroïque défense des Japonais

Les batteries russes enlevées à la baïonnette

Saint-Pétersbourg, 16 juin. — La résistance des Russes, accablés par la supériorité numérique de l'ennemi dans la bataille livrée près de Vafangou, fut véritablement héroïque, mais finalement elle fut brisée par la non moins héroïque « furia » des Japonais. Ceux-ci, méprisant la mort, foudroyés par l'artillerie russe qui fauchait leurs rangs au fur et à mesure qu'ils avançaient, se précipitèrent quand même désespérément, à la baïonnette, contre les canons, transperçant et égorgeant les artilleurs sur leurs pièces pour s'en emparer.

La tuerie fut énorme et terrible. Les médecins et le personnel sanitaire ont fait des prodiges d'abnégation et de courage pour secourir les victimes de cet effroyable carnage. Mais leur organisation étant très défectueuse, de nombreux blessés succombèrent sans aide sur le champ de bataille, faute de moyens de transports suffisants.

Les Japonais ont pris un drapeau russe.

Une bataille de quatre jours

Force numérique des Japonais

Saint-Pétersbourg, 16 juin. — On reçoit ce soir la dépêche suivante qui établie la genèse des opérations qui se sont livrées auprès de Vanfangou :

Liao-Yang, 16 juin. — Le 12 juin, les Japonais, à l'aube, commencèrent leur marche de Port Adams et de Vafandian, contre la colonne du général Stackelberg. A midi, eurent lieu les premiers coups de feu. Vers deux heures de l'après-midi, le front ennemi se découvrit, longeant sur douze verstes, les hauteurs au sud de Vandegan jusqu'au fleuve Tachaho. Les forces japonaises comprenaient deux divisions d'infanterie avec de l'artillerie de campagne et de montagne, plus douze escadrons de cavalerie. A quatre heures du soir, la marche cessa. A six heures du soir, les Russes se retirèrent tranquillement. Leur arrière-garde passa la nuit tranquille à Vafandian.

Le matin du 14 juin, trois colonnes japonaises renouvelèrent leur marche. En raison de la supériorité des forces de l'ennemi, le détachement russe se replia sur une position à six verstes au sud de Vafangou. Dans l'après-midi, l'artillerie japonaise ouvrit le feu contre notre centre et notre gauche. Les attaques opiniâtres de l'infanterie japonaises furent dirigées contre le même flanc. Toutes furent repoussées avec de grandes pertes pour l'ennemi. Le combat acharné cessa à cause de l'obscurité. Les Russes passèrent la nuit sur leurs positions.

Dès le matin du 15 juin, ils prirent l'offensive et le combat se renouvela et continua à outrance pendant la journée entière. Les Japonais ont reçu plus d'une division de renforts, ce qui leur donnait la possibilité d'envelopper l'aile droite russe. La retraite des Russes fit cesser le combat.

Les transports japonais torpillés

Tokio, 16 juin. — Les survivants du *Hitathi-Maru* et du *Sadosmaru* disent qu'ils ont rencontré trois navires de guerre russes mercredi à 10 heures du matin dans le voisinage de l'île Iki.

Les Russes firent feu, arrêtèrent les transports et ne tardèrent pas à les torpiller. Ces transports coulèrent et les Russes firent prisonniers le capitaine du *Sadosmaru* ; une centaine d'hommes purent s'échapper. On est sans nouvelles du transport *Izoumi-Maru*.

LES MILLIONS DES CHARTREUX

Les Chartreux n'ont jamais rien fait offrir

Paris, 16 juin. — Un rédacteur du *Gaulois* a interviewé à son arrivée au Havre M. Michel Lagrave, qui lui a déclaré que « M. Chabert ne s'était pas présenté à lui comme le mandataire officiel ou simplement officieux des Chartreux et ne lui a jamais laissé entendre qu'il les avait sur ce point pressentis. »

M. COMBES RESTE...

Paris, 16 juin. — On avait fait courir le bruit que M. Combes était disposé à résilier dans un délai très court ses fonctions de Président du Conseil. Relevant ces rumeurs, la *Presse Associée* déclare que M. Combes n'est nullement décidé à donner sa démission et qu'il entend ne quitter le Ministère qu'à son heure et à sa volonté, comme son prédécesseur, M. Waldeck-Rousseau!

LE CONGRÈS DES DÉBITANTS DE BOISSONS A BORDEAUX

Bordeaux, 16 juin. — Le Congrès de la Fédération des débitants de boissons s'est ouvert mercredi matin. Les villes du Nord sont représentées : Roubaix, Boulogne, Dunkerque ont comme délégué M. Alfred Dazin, de Roubaix. Les principaux vœux présentés concernent : la suppression des bouilleurs de cru et de l'augmentation des droits sur l'alcool, augmentation contribuant à diminuer la qualité des produits.

Le Congrès se déclare hostile à tout projet tendant au monopole des alcools par l'Etat.

A la séance de l'après-midi, qui s'ouvre à deux heures, une longue discussion s'engage sur la limitation du nombre des débitants. Les délégués parisiens, appuyés par M. Alfred Dazin, veulent la liberté absolue. M. Alfred Dazin demande qu'on exige un casier judiciaire ne comportant aucune condamnation.

Le Congrès demande qu'on impose d'une patente les représentants en vins, les officiers et les fonctionnaires en retraite.

L'assemblée procède ensuite au renouvellement du bureau. La vice-présidence, réservée au Syndicat du Nord, échoit à Dunkerque. Le président actuel est maintenu dans ses fonctions.

Le prochain Congrès se tiendra à Nancy.

Un banquet a réuni les congressistes ce soir, à huit heures. De nombreux toasts ont été prononcés.

LES INONDATIONS DE MAMERS

Un crédit de 50.000 francs

Paris, 16 juin. — Le Ministre de l'Intérieur a déposé à la Chambre un projet ouvrant un crédit de 50.000 francs pour venir en aide à la ville de Mamers et aux victimes de l'orage du 7 juin.

L'ATTENTAT CONTRE LE GÉNÉRAL ROBRIKOW

St-Pétersbourg, 16 juin. — L'état du général Robrikow, frappé de deux coups de revolver par le fils du sénateur Schaumann, est absolument désespéré.

ARRESTATION D'UN ADMINISTRATEUR COLONIAL

Paris, 16 juin. — On annonce l'arrestation à Paris d'un administrateur colonial du Sénégal, nommé G..., qui serait inculpé de l'assassinat de l'interprète Ourouesy.

LA CATASTROPHE DE NEW-YORK

Un millier de victimes

New-York, 16 juin. — L'enquête ouverte a confirmé que le nombre des victimes dans le désastre du *Général Slocum* est d'un millier environ.

UN CYCLONE A LA HAVANE

New-York, 16 juin. — Un cyclone et des pluies torrentielles ont causé de grands dégâts à Santiago de Cuba. Les lignes télégraphiques entre Santiago et la Havane sont coupées et le câble sous-marin ne fonctionne plus. L'aqueduc étant endommagé, Santiago est privé d'eau. On a déjà constaté 100 décès, et la liste des morts augmente toujours.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UN EMPOISONNEMENT A REMILLY-WIRQUIN. — Mme Vve Ducrocq, 74 ans, est morte des suites d'un empoisonnement, accident provoqué par l'absorption de sulfate de cuivre.

UN ENFANT BLESSÉ PAR UN CHARIOT A LILLE. — Le petit Lefebvre, 7 ans, était monté, jeudi soir, sur une voiture chargée de briques qui stationnait rue Adolphe-Caste, quand, tout à coup, l'attelage se mettant en route, il fut précipité sur le sol; le chariot lui écrasa le coude droit.

AFFAIRE DE MŒURS A LILLE. — Le sieur Louis Henry, 40 ans, graisseur à Lille, a été surpris, jeudi, dans le bois de Lambersart, en compagnie d'une fillette de 12 ans, dont il aurait abusé. Cet individu a été déféré au Parquet.

LE CRIME D'HAPLINCOURT. — Les inculpés, Lebar père et fils, et J.-B. Coupey, n'ayant pas encore fait choix d'un défenseur, n'ont pu être interrogés. Quant à Oscar Coupey, il avoue le vol, mais ne toute participation au crime. Il n'aurait aucun qu'en prison l'assassinat de mlle Dhenin qu'il croyait absente. Ajoutons qu'il n'y a aucun lien de parenté entre J.-B. Coupey et Oscar Coupey.

SUITES MORTELLES D'UNE TENTATIVE DE SUICIDE A LILLE. — Le nommé Debogge, qui avait tenté, dimanche, de se suicider en se tuillant la gorge avec un rasoir, est mort, jeudi matin, des suites de ses horribles blessures.

— Mardi, à dix heures, a été célébré, en l'église de Saint-Pol, un service anniversaire pour le repos de l'âme du Cher Frère Auguste.

LA CANDIDATURE DE M. DURIEZ AU CONSEIL GÉNÉRAL. — Contrairement à ce qui a été annoncé il y a quelques jours, M. Edmond Duriez, conseiller général sortant du canton de Bourbourg, est décidé à solliciter le renouvellement de son mandat dont il s'occupe depuis vingt ans.

UN ACCIDENT A AUCHY-LEZ-LA BASSÉE. — Mme Dupire s'est fracturé la jambe droite en tombant de la voiture de M. Desplanque. Elle a été transportée à son domicile.

SUICIDE A STEENE. — La femme Léonie Vanhove, qui ne jouissait pas de ses facultés mentales, s'est pendue dans sa cuisine en l'absence de son mari.

L'IDENTITÉ DU NOYÉ retiré, mercredi après-midi, de la Lys, à Armentières, a été établie. C'est un nommé Henri Leclercq âgé de 21 ans, ouvrier mineur, domicilié à Prémesque.

— On annonce la mort de M. Henri Gosse de Gorre, propriétaire à Gorre, ancien conseiller général du canton de Cambrin.

UNE REUNION DE CONTRIBUABLES A L'ALCAZAR A LILLE. — Jeudi soir, à huit heures et demie, a eu lieu, dans la salle de l'Alcazar, une réunion de protestation organisée par le Comité de protestation contre l'augmentation des contributions dans les faubourgs de Fives-Saint-Maurice. MM. Bachelet et Battet-Roges y ont pris la parole.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE A WORMHOUDT. — M. Gabriel Desbons, demeurant rue Ferny, à Lille, et M. Jules Grance, mécanicien, rue Pierre-Legrand, à Fives-Lille, passaient en automobile à Wormhoudt quand un cheval non attelé en prit peur et, en avant de la machine. L'auto l'atteignit aux jambes et la machine, après un virage trop brusque, alla rouler dans le fossé. M. Desbons fut blessé grièvement aux jambes. Le mécanicien fut contusionné. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE. — Jeudi soir, le Conseil municipal de Lille s'est réuni à neuf heures, sous la présidence de M. Delesalle. L'ordre du jour ne comportait que quelques questions d'ordre secondaires. Aucun incident n'a marqué la séance qui a été levée à 11 heures 40. A la sortie, le citoyen Deneubourg s'approcha de M. Gossart pour lui demander compte personnellement d'une épithète qui lui avait été appliquée. Il le pria de rectifier ou sinon il lui « collerait un marron ». M. Gossart répondit qu'il n'avait rien à ajouter à ses déclarations. Le citoyen Deneubourg se répandit en vituperations et s'en alla en bougonnant.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort, à Lille de Mlle Louise-